



2022 مارس 30

FICHE DU POSTE

CHEF DE DIVISION DES ETUDES ET PROGRAMMATION

Intitulé du Poste :

- Chef de Division des Etudes et Programmation,

Rattachement Hiérarchique :

- Directeur de l'AREP-DT,

Missions Principales (A titre non limitatifs) :

- Gestion des Services de la division ;
- Met en place une procédure de réalisation et d'approbation des études réalisées en interne ou externalisées ;
- Coordonne et encadrent l'équipe chargée des études au sein de l'AREP ;
- Supervise / réalise les études techniques des projets d'infrastructure et d'équipements publics confiés à l'AREP par le Comité de Surveillance et du Contrôle (CSC) ;
- Traiter les réclamations émanant des différentes entités (communes, prestataires etc...) ;
- Appui au CSC pour la programmation et le montage financier des études et projets émanant des délibérations du conseil régional et confiés à l'AREP pour exécution ;
- Identifie les projets confiés à l'AREP nécessitant des études techniques et de faisabilité ;
- Elabore les TDRs des études des projets à mettre en œuvre par l'AREP dans le domaine des infrastructures et des équipements publics ;
- Elabore les dossiers d'AO qu'il confie à l'unité chargée des achats ;
- Participe au processus de passation des marchés des études techniques ;
- Assure le suivi de mise en œuvre des études techniques ;
- Pilotage et réalisation des études de faisabilité des projets du plan de développement régional ;





- Supervise les études architecturales des projets confiés à l'AREP par le Comité de Surveillance et du Contrôle ;
- Travailler en collaboration avec les ingénieurs des services des travaux ;
- Assister techniquement la conception des projets attribués à l'AREP ;
- Procéder au montage du Service Etudes sur le plan technique, financier et RH ;
- Définir et développer les prérogatives du service des études techniques ;
- Développer l'expertise de l'AREP dans le domaine des études techniques et de management des projets d'infrastructures et équipements publics ;
- Développer le renforcement des capacités du service en matière de validation et d'approbation des études ;
- Développer une expertise à mettre à la disposition des Collectivités Territoriales et établir des partenariats dans le domaine des métiers de l'AREP ;
- Développer des modules de formation et de perfectionnement du personnel de l'AREP dans les domaines techniques.

Compétences requises :

- Connaissances affirmées dans les domaines techniques relatives à la réalisation des projets d'infrastructures et des équipements publics ;
- Maîtrise des logiciels et programmes informatiques d'ingénierie des projets d'infrastructures et des équipements publics ;
- La méthodologie de gestion des projets ;
- Connaissances dans le domaine de passation et de suivi des marchés publics ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Capacité d'encadrement ;
- Rigueur, méthode, réactivité ;
- Excellentes capacités rédactionnelles et esprit de synthèse.





Conditions d'éligibilité :

- Être fonctionnaire statuaire ou contractuel dans un établissement public, une administration publique, une collectivité territoriale, ou dans le secteur privé ;
- Être classé au moins à l'échelle 11 (ingénieur d'Etat ou bac +5) ou échelle équivalent ayant même indice ;
- Avoir un diplôme d'ingénieur en génie civil ou une spécialité liée ou poste, lauréat d'une grande école d'ingénieur (EMI, EHTP ...) ou un diplôme supérieure équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle en relation avec le poste d'au moins huit 8 ans dans le domaine de pilotages des études techniques dans différents domaines des TP, Bâtiment et VRD.

Type de recrutement :

- Contractuel.

